

Stages Initiation BMX

Les 13, 20, 24 et 31 Juillet à toi de choisir !

Lieu : Piste de Lempdes, complexe sportif

Encadrement : Arthur Garand (B.E) et Alexandre Granger (D.E)

Objectif : *Tu as entre 8 ans & 14 ans*

*Et tu souhaites découvrir un nouveau sport **sensationnel et Fun !!!***

Viens passer la journée sur la piste des **Champions de France 2017** et te mesurer aux obstacles et à tes potes !!!

Tu repartiras à coup sûr avec ton diplôme « **Initiation BMX** » fier de ton expérience de « **pilote** ».

Equipement:

- Fourni par le Club : le BMX et le casque

- Personnel :

- *Tenue obligatoire* (Jeans, sweat à manche longue et chaussettes longues) & *préconisée* (gants, protections de Roller si tu en as)
- Un change complet
- **Une bouteille d'eau**
- Affaire de pluie (selon le temps)

Prix du stage : 10€ (Inscription validée à réception de la fiche d'inscription et du règlement du stage) **Le stage sera annulé s'il y a moins de 10 participants.**

Tu peux y

Contact : Arthur Garand : 07.77.44.63.14 ou

Alexandre Granger : 06.37.20.51.07

ou par mail : coach@lempdes-bmx.com



+ d'infos sur www.lempdes-bmx.com



Remplir le bulletin d'inscription avec le règlement (chèque avec ordre LBA, aucun engagement ne sera pris sans règlement) et 3 solutions :

- Déposer le bulletin et le chèque à la piste dans la boîte à lettres du club
- Ou directement auprès d'Alexandre ou Arthur
- Ou bien par courrier : Lempdes bmx auvergne, rue du marais, 63370, Lempdes

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL : _____@_____

CLUB :

N° LICENCE :

Participera au(x) journée(s) de stage suivant (cocher le ou les stages) :

- Vendredi 13 Juillet** : Stage Initiation 14h à 17h
- Vendredi 20 Juillet** : Stage Initiation 9h30 à 12h30
- Mardi 24 Juillet** : Stage Initiation 14h à 17h
- Mardi 31 Juillet** : Stage Initiation 14h à 17h

Je soussigne _____ père, mère, tuteur de l'enfant désigné ci-dessus, autorise en cas d'urgence, le Lempdes BMX Auvergne, à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre des traitements (médicaux ou chirurgicaux) jugés nécessaires par les autorités médicales.

Signature :

Signature(s) des parents, ou tuteur (pour les mineurs) :